

IDEX Paris-Saclay

Appel à manifestation d'intérêt

« Initiatives de Recherche Stratégiques »

Sous réserve que l'IDEX Paris-Saclay soit prolongé au-delà du 30 juin 2016, l'Université Paris-Saclay envisage de soutenir 6 à 10 « Initiatives de recherche stratégiques » avec un budget de 12 M€ sur la période 2016-2019. Le financement apporté par l'IDEX à chaque initiative pourra être compris entre 0,6 et 2 M€, en appui de co-financements par d'autres sources.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la trajectoire IDEX 2016-2019 décrite dans le rapport d'évaluation de décembre 2015, et dont le 1^{er} jalon (au 30/09/2016) s'engage sur : « *Finalize the proposition of a global research strategy currently being discussed from the initial propositions of the departments.* », avec la cible : « *White book with clear propositions for funding new priorities with IDEX funding, including the future of LIDEX projects, as soon as September 2016.* »

Le mode de décision menant à ce jalon est encadré par l'article 10.1.1 du règlement intérieur de l'Université Paris-Saclay : « *La stratégie partagée de l'Université Paris-Saclay est notamment élaborée à partir des contributions de chacun des départements dans leur domaine de compétence et proposée par le conseil des tutelles Recherches au conseil d'administration qui délibère, après avis du conseil des Membres et du conseil académique. Dans ce cadre, les départements ont pour mission de contribuer à accroître l'attractivité, la visibilité et l'ambition de l'ensemble des acteurs de la recherche de Paris-Saclay, et à les porter au tout premier plan au niveau international.* »

Processus mis en place

A court terme, il s'agit de focaliser les moyens de l'IDEX post-période probatoire sur des enjeux majeurs, en soutenant des initiatives d'excellence inter-établissements qui s'appuient sur la richesse des compétences présentes au sein du périmètre de l'IDEX Paris-Saclay. Pour les 3 ans à venir, à côté des structures d'excellence déjà en place telles les LABEX et les EQUIPEX, qui sont actifs jusque 2019, ces initiatives permettront de co-construire la stratégie de recherche partagée de l'Université Paris-Saclay. Elles constitueront des projets phare, aptes à répondre à des enjeux et défis scientifiques majeurs, et visibles à l'international.

La mise en place de ces initiatives en octobre 2016 s'articule avec la fin des financements actuels des projets LIDEX de la période 2013-2016. Ces projets sont incités à discuter leur avenir avec les départements concernés, dans le cadre de cet Appel à manifestations d'intérêt (AMI).

Un deuxième point de rencontre majeur est programmé en 2018. Il s'agira de proposer l'organisation du périmètre d'excellence recherche dans la période post-LABEX (à partir de 2020), en phase avec l'évaluation HCERES des laboratoires de l'Université Paris-Saclay.

Dans ce cadre, après avis du Conseil des Tutelles Recherche puis du Comité IDEX, il est proposé un processus en deux étapes successives :

1. Première définition de priorités stratégiques et présélection de manifestations d'intérêt

Une première étape de présélection comportera deux réflexions menées en parallèle :

- le présent Appel à manifestations d'intérêt (AMI), lancé auprès des départements de l'Université Paris-Saclay, et décrit ci-dessous. Cet AMI fera remonter des descriptions synthétiques (maximum 3 pages chacune) **d'initiatives stratégiques** jugées prioritaires par chaque

département, et sur lesquelles un potentiel de recherche au plus haut niveau international peut être mobilisé.

- une réflexion stratégique menée au sein du Conseil des Tutelles Recherche afin d'identifier les grandes **priorités stratégiques** que les établissements Membres souhaitent soutenir dans le cadre d'actions collectives au sein de l'Université Paris-Saclay. Cette réflexion s'appuiera notamment sur les réflexions déjà menées au sein des départements et des 4 GT « transverses » (Environnement, Energie, Modélisation/Simulation et Matériaux).

Un premier point de rencontre entre ces deux réflexions est prévu le 15 avril 2016. Le Conseil des Tutelles Recherche proposera à cette occasion une première liste de priorités stratégiques, et sur cette base une présélection de 15 à 20 manifestations d'intérêt comportant éventuellement des recommandations d'évolution.

Un retour détaillé sera fait aux départements, au Conseil des Membres et au Conseil académique.

2. Appel à projets « Initiatives stratégiques »

Un Appel à projets « Initiatives stratégiques » sera alors lancé, ouvert aux manifestations d'intérêt présélectionnées.

En parallèle, la réflexion sur les priorités stratégiques sera approfondie en Conseil des Tutelles Recherche, et dans le cadre d'un dialogue avec le Conseil des Membres et le Conseil académique.

A l'aboutissement de ces deux processus le Conseil des Tutelles Recherche, avec l'aide d'experts extérieurs internationaux, proposera la sélection de 6 à 10 « Initiatives de recherche stratégiques » qui seront financées pour 3 ans à partir d'octobre 2016. L'ensemble des priorités stratégiques et des projets proposés pour financement constituera le « Livre blanc » du 1^{er} jalon de la trajectoire, et sera soumis pour validation au Conseil d'administration (date visée : le 28 septembre 2016), après avis du Conseil des Membres et du Conseil académique.

Elaboration des réponses à l'AMI

Les départements constituent une force de proposition majeure pour ces initiatives, en s'appuyant sur le travail réalisé en 2015 tant par les GT « département » que par les GT « transverses ». Les LIDEX constituent aussi une force de proposition *via leur insertion dans les stratégies de département ou inter-départements*. Enfin, les responsables scientifiques des organismes et établissements pourront aussi contribuer à susciter des manifestations d'intérêt à travers une discussion collective et concertée avec les différents acteurs précédents.

Les objectifs des futures initiatives de recherche stratégiques doivent être clairement définis, et être susceptibles d'avoir un fort impact sur l'évolution, la visibilité et l'attractivité de l'Université Paris-Saclay. Elles peuvent s'inscrire dans le cadre d'actions nationales ou internationales qui répondent à des enjeux socio-économiques ou de connaissance majeurs, et par exemple constituer une phase d'organisation de la communauté scientifique de Saclay pour de futurs appels à projets du PIA. Le soutien explicite d'établissements Membres de l'UPSaclay sera un atout certain dans la mesure où ces membres s'engagent à accorder des moyens significatifs et durables au projet (affectation de personnels permanents ou non, soutiens financiers). C'est une manière d'exprimer leur adhésion au projet comme initiative d'excellence structurante de l'UPSaclay, et leur conviction que l'UPSaclay constitue le bon environnement pour le succès du projet.

La présélection des manifestations d'intérêt sera faite par le Conseil des Tutelles Recherche.

Eligibilité des projets

- La soumission des manifestations d'intérêt se fait à travers le département concerné. Une manifestation d'intérêt aux interfaces entre plusieurs départements devra être soumise au même format par tous les départements la soutenant.

- Les manifestations d'intérêt doivent émaner d'équipes rattachées au périmètre scientifique de l'IDEX Paris-Saclay (les éventuels partenaires extérieurs ne seront pas directement financés). Toutefois, dans le cadre de la demande (en cours) d'intégrer le projet i-Site d'Evry dans l'IDEX Paris-Saclay, les équipes impliquées dans ce projet peuvent participer.
- L'aide IDEX permettra de financer les initiatives retenues sur une période de 3 ans débutant en octobre 2016. Le budget total de l'appel d'offre est prévu autour de 12 M€ sur 3 ans.
- Le soutien demandé à l'IDEX est a priori un fonds d'amorçage pour fédérer des actions collectives entraînant les différents partenaires institutionnels. A ce titre, le financement apporté par l'IDEX à chaque initiative pourra être compris entre 0,6 et 2M€, en appui de co-financements par d'autres sources.

Format d'une manifestation d'intérêt

Une fiche de manifestation d'intérêt doit préciser, en 3 pages maximum (Calibri, taille 11) :

- Titre de l'initiative stratégique proposée.
- Acronyme.
- Axe stratégique de rattachement dans la Stratégie Nationale de Recherche France-Europe 2020¹.
- Nom du porteur volontaire pour coordonner l'initiative.
- Laboratoires et équipes au cœur du projet.
- Résumé exécutif des objectifs, trajectoire proposée et moyens de l'initiative.
- Demande d'aide financière IDEX et potentiel estimé de cofinancement (hors salaires de permanents).

Critères qui seront pris en compte en phase de pré-sélection et sélection

- excellence et ambition scientifique du projet, notamment le positionnement international,
- contribution à la visibilité de l'UPSaclay,
- rôle structurant pour l'UPSaclay,
- implication de personnels permanents des établissements,
- perspectives au-delà de la période de financement IDEX,
- positionnement par rapport aux LABEX et EQUIPEX : complémentarité ou articulation,
- mise en synergie de compétences diversifiées,
- défi, rupture scientifique,
- soutien par les départements de l'UPSaclay,
- soutien par les établissements Membres de l'UPSaclay,
- qualités de leadership du responsable du projet, engagement pour la durée du projet

Calendrier

Phase de pré-sélection :

- Lancement de l'AMI : 3 février 2016
- Réception des manifestations d'intérêt (3 pages) : 6 avril 2016
- Présélection des manifestations d'intérêt par le Conseil des Tutelles Recherche : 15 avril 2016

Phase sélection (calendrier indicatif)

- Annonce des pré-sélections et lancement de l'Appel à projets : 20 avril 2016
- Réception des projets : 13 juillet 2016
- Auditions des porteurs : début septembre 2016

¹ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid86688/strategie-nationale-recherche-france-europe-2020.html>

- Avis et classement par le Conseil des Tutelles Recherche: semaine du 5 au 9 septembre 2016
- Validation en Conseil d'administration : 28 septembre 2016.